

*Danger en vue La Région bruxelloise a été refinancée dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat. « Mais les communes n'en ont pas vu le dividende » , regrette Marc Cools. Qui observe qu'une fois la période de transition de dix ans prévue par cette réforme terminée, « ...*

Danger en vue

La Région bruxelloise a été refinancée dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat. « Mais les communes n'en ont pas vu le dividende » , regrette Marc Cools. Qui observe qu'une fois la période de transition de dix ans prévue par cette réforme terminée, « à défaut d'une forte augmentation de la capacité contributive de leurs habitants, tant la Région que les dix-neuf communes pourraient se retrouver avec des moyens financiers inférieurs à ceux dont elles disposaient avant la réforme ». Et de souligner : « Réussir une politique qui ancre à Bruxelles des habitants à revenus moyens est un enjeu dès lors essentiel. »

P.V.

P.V.

Copyright © 2016 Rossel & Cie. Tous droits réservés